

Sassenage

M A G A Z I N E



INSTITUTIONS ET COMPÉTENCES

QUI FAIT QUOI ?



05 | UN NOUVEAU PAS
POUR LA MAISON
DE SANTÉ

09 | AVEZ-VOUS LA
CULTURE DU RISQUE ?

10 | UN AVENIR
FLEURISSANT

Savino Iannone

Peinture
Rénovation
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE
38360 SASSENAGE
TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

Garage REYNAUD-DULAURIER



VENTE & REPARATION
ZI de l'Argentière • Rue de la Maladière • 38360 Sassenage
Tél. 04 76 27 28 73
E-mail : garage.sonni@wanadoo.fr

36^{ème} Fête du fromage

des produits du terroir
et de l'agriculture

Dimanche 15 octobre de 9h à 18h
Parc Sasso Marconi, Sassenage



Animations
et restauration sur place



vente • location • gestion



Valérie Micheli
Conseillère en Immobilier
06 17 60 18 65

**Vous souhaitez
vendre ?**

**Estimation gratuite
de votre bien !**

vmicheli@1proimmo.com
www.1proimmo.com

2 Rue de la Morillière 38360 Sassenage
30 Av du Général de Gaulle 38120 Saint-Egrève

Bellavia

menuiseries



Véranda, Pergola,
les solutions idéales
pour embellir
votre espace extérieur
et valoriser votre habitat.




Tél. 04 76 26 73 91 • contact@bellavia.fr
www.bellavia.fr
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage




MOBILIZE | share
BEYOND AUTOMOTIVE

Lambert Automobiles

Vente de véhicules neufs et occasions
Atelier Mécanique • Carrosserie • Peinture
Location de véhicules • Service dépannage

24 avenue de Romans - 38360 Sassenage
04 76 27 40 62
www.lambert-autos.com

Créez la chambre de vos rêves avec nous !

SAINT-EGREVE
9 AVENUE DE L'ILE BRUNE
04.76.75.80.90

GRENOBLE
30 RUE DE NEW-YORK
04.76.84.60.03

www.nuitetsommeil.fr



NUIT & SOMMEIL



L'APPLI PRATIQUE !

Afin de simplifier toutes vos démarches, la Ville de Sassenage a lancé son application

« **Mon Sassenage** ».

Rien de plus simple :

- Téléchargez l'application sur votre smartphone
- Créez votre espace personnel
- Ayez tout à portée de main en quelques clics !



ÉDITO

AU SERVICE DES SASSENAGEOIS.

La rentrée est toujours un moment très important pour la vie communale. Les plus de 1 000 élèves de primaire ont repris le chemin des écoles sassenageoises. Les nombreuses associations culturelles et sportives ont fait le plein d'adhérents. Les musiciens du Conservatoire à rayonnement communal ont ressorti leurs partitions. Et toutes les activités et tâches du quotidien ont recommencé avec encore plus d'intensité. Le mois de septembre a été très dense et augure d'une année riche en partages et échanges. Je continuerai à être sur le terrain pour être toujours plus proche de vous et de vos préoccupations. Je continuerai à apporter une attention particulière aux employés communaux pour les accompagner à rendre le service attendu par les Sassenageois. Sassenage est une belle ville, où il fait bon vivre. Mon objectif principal est de conserver voire développer tout ce qui fait notre fierté d'habiter à Sassenage. Il y a bien sûr des améliorations à apporter et Sassenage devra évoluer petit à petit. Maîtriser les constructions, maîtriser les logements sociaux, maîtriser la circulation est une nécessité. Mais nous devons surtout, absolument, réduire drastiquement les incivilités et les dégradations.

Dans ce cadre, j'ai commencé à remettre en place une police municipale de terrain et en nombre important pour répondre aux demandes de proximité en complément de la Gendarmerie. À l'heure où certaines communes laissent se développer la délinquance, je ferai tout, à Sassenage, pour endiguer ces dérives liberticides. Côté fiscalité, de nombreuses communes ont augmenté leurs impôts de 30 voire 50 %. À Sassenage, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts malgré un contexte économique difficile. Cela signifie concrètement que l'augmentation du taux communal de la taxe foncière reste à 0 %. Si vous voyez votre impôt foncier augmenter, ce n'est pas de notre fait.

Michel Vendra, Maire de Sassenage



PHARMACIES DE GARDE

LUNDI 9 OCTOBRE : PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71
 LUNDI 16 OCTOBRE : PHARMACIE DE L'AVENUE, 04 76 27 09 21
 LUNDI 23 OCTOBRE : PHARMACIE DU FURON, 04 76 26 65 72
 LUNDI 30 OCTOBRE : PHARMACIE DE L'ARGENTIÈRE, 04 76 27 52 26
 LUNDI 6 NOVEMBRE : PHARMACIE DES CUVES, 04 76 27 40 71

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

10/08 Assa BARRY 31/08 Maylon FAUSTIN
 17/08 Adam KACED 01/09 Sena AKKAS
 29/08 Anatole DEBADE 02/09 Anas MAOUCHE

DÉCÈS

04/07 Michel BERTHAUD
 02/08 Horace VENDRA
 03/08 Bernard GALMICHE
 17/08 Matteo DI CARO
 Christian BOUFFIER
 22/08 Danielle PICOLLET épouse ABBOT
 Abdallah DEBZA
 25/08 Germaine MARTIN veuve WICKER
 Jack LAURENT
 Jacques BASSET
 27/08 Monique VENDERVLIET veuve ISNER
 01/09 Vittorio BLANCHETTI
 01/09 Monique MOREL divorcée CHOUALI



SASSENAGE MAGAZINE #290

Magazine d'informations de la Ville de Sassenage - N° 290 Octobre 2023

RÉDACTION Hôtel de Ville, 1, place de la Libération BP 31 - 38360 Sassenage. Tél. : 04 76 27 48 63 - mairie@sassenage.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel Vendra / RÉDACTRICE EN CHEF Géraldine Ferronato / MAQUETTE Léa Alvarez, Agence Tintamarre / EXÉCUTION GRAPHIQUE Duilio Cusani et Margot Vadel
 RÉDACTION Mathilde Gotti et Margot Vadel / PHOTOS Services communication et communaux, Groupe Stane, Dessine-moi l'éco et association Amitiés Nature Sassenage / MISE EN PAGE Margot Vadel et Duilio Cusani / RÉGIE PUBLICITAIRE Mediagraphe (06 81 77 35 30) / IMPRESSION Imprimerie Courand & associés DISTRIBUTEUR SASU DSPA (Saubin Patrick)
 TIRAGE 6 200 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 / Impression à base d'encre végétale sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.



SASSENAGE EN IMAGES



01 Visite de pré-rentrée scolaire, lundi 28 août // **02** Rentrée des classes, lundi 4 septembre // **03** Forum des loisirs et des activités associatives, samedi 9 septembre // **04** Fête de l'Amitié et des Communautés, dimanche 10 septembre // **05** Soirée de présentation des nouvelles activités du CCAS, vendredi 15 septembre // **06** Vente de livres et de CD à la Médiathèque, samedi 16 septembre // **07** Journées du Patrimoine aux Cuves, samedi 16 septembre // **08** Journée mondiale du nettoyage, samedi 16 septembre

EN BREF

SOLIDARITÉ

RÉCOMPENSER LES PLUS COURAGEUX

L'incendie de la brasserie du Théâtre survenu dans la nuit du 13 au 14 juillet a marqué notre territoire. Un élan de générosité et de solidarité s'est opéré de la part des Sassenageois afin de venir en aide aux sinistrés. Le 16 septembre dernier avait lieu une soirée solidaire au profit des victimes de l'incendie. La Commune en a profité pour remettre plusieurs médailles de la Ville aux courageux citoyens ayant participé aux secours.

Un grand merci à tous pour votre mobilisation.



ENVIRONNEMENT

STOP À LA POLLUTION LUMINEUSE

La Ville de Sassenage a décidé d'éteindre les lumières dans les parcs de la commune afin de préserver notre environnement et notre cadre de vie. L'éclairage artificiel est en effet une des sources de la pollution lumineuse. Celle-ci a des effets négatifs sur la faune et la flore locales qui ont besoin de l'alternance jour/nuit pour respecter leurs rythmes de vie. La mesure est effective depuis fin juillet au parc Messkirch et depuis fin août au parc Sasso Marconi.

Les lumières sont définitivement éteintes à partir de 22h et jusqu'au retour de l'allumage public, qui se déclenche en fonction de l'heure de lever du soleil. En complément, **Sassenage participera au jour de la nuit le 14 octobre prochain**. L'éclairage public sera éteint de 19h à minuit dans plusieurs rues, chemins, avenues et places de la commune pour sensibiliser largement à cette question.



SANTÉ

UN NOUVEAU PAS POUR LA MAISON DE SANTÉ

Le permis de construire de la maison de santé a été accordé et les travaux devraient débuter à l'automne pour la construction de cette structure de soins tant attendue par la Commune et les Sassenageois. **D'ici là, l'équipe pluriprofessionnelle recherche d'autres médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux pour intégrer l'équipement.**

Située rue François Gérin, la maison de santé sera facilement accessible en bus (arrêt Place de la Libération à 5 minutes à pied) et vous permettra de travailler en collaboration avec les autres professionnels de santé. Elle améliorera le parcours de soin et garantira un accès égal aux soins pour les habitants. Initié en 2019, ce projet est porté par la Ville en partenariat étroit avec Stane qui assure notamment les recrutements. N'hésitez pas à en parler autour de vous !

› Pour toutes informations ou pour envoyer vos candidatures, contactez Stane à contact@stane-groupe.fr ou **09 75 62 12 26**

BÉNÉVOLAT

MÉDIATHÈQUE CHERCHE BÉNÉVOLES

Vous aimez lire, vous avez du temps et vous souhaitez participer à la vie de la Médiathèque l'Ellipse de Sassenage ? Rejoignez l'équipe de bénévoles ! Équipement, réparation, rangement, décoration, à vous de choisir la ou les missions qui vous correspondent. L'équipe de la Médiathèque se tient à votre disposition pour vous fournir plus d'informations au 04 76 85 95 55.

INSTITUTIONS ET COMPÉTENCES

QUI FAIT QUOI ?

La Mairie de Sassenage est une collectivité territoriale qui a pour objectif de satisfaire les besoins quotidiens de la population en proposant différents services publics. Ses compétences sont multiples : état-civil, urbanisme, social, sécurité, vie locale, environnement, enfance et jeunesse...

Michel Vendra **le Maire** 33 élus **une équipe municipale** 12 000 **sassenageois** 300 **agents dans la collectivité**

Le développement durable s'inscrit dans une vision à long terme qui intègre les dimensions environnementale, sociale et économique. Cette compétence est globalement partagée entre toutes les collectivités puisqu'elle intervient dans différents domaines (aménagement du territoire, gestion des déchets, entretien patrimonial, etc.). À Sassenage, la délégation éco-responsabilité a été attribuée à Sylvie Genin-Lomier, adjointe au Maire, dont l'objectif est de continuer à sensibiliser aux enjeux environnementaux et de promouvoir des comportements écoresponsables dans toutes les politiques publiques.

La Ville de Sassenage est particulièrement active en ce qui concerne la politique enfance et jeunesse et dispose en conséquence d'une offre de services et d'équipements de garde d'enfants conséquente : la crèche multi-accueil « Les Lucioles » et la crèche « Le jardin de Mélusine », le Relais Petite Enfance (RPE) « Les p'tits choux ». Elle équipe et entretient les écoles maternelles, élémentaires et propose également de nombreuses animations à travers ses centres de loisirs et des structures de jeux dans les parcs et places de la commune.

Le Département de l'Isère s'occupe de l'entretien et de l'équipement des collèges.
La Région Auvergne-Rhône-Alpes s'occupe de l'entretien et de l'équipement des lycées.

Les commerçants sont les acteurs principaux de la vitalité d'un centre-ville. Sassenage a pour priorité de rendre le charme d'antan du Bourg en lien avec le programme métropolitain « Cœurs de villes, Cœurs de Métropole ». La Commune est accompagnée par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement pour répondre au mieux à ce dispositif qui vise à améliorer, dynamiser et harmoniser les centres-villes. En parallèle, Sassenage soutient et promeut les commerçants notamment à travers le site internet de la Ville où chaque professionnel a l'opportunité de référencer son commerce dans un annuaire.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole grenobloise apportent également leurs soutiens financiers aux acteurs économiques via différentes aides.

Le service s'occupe de toutes les démarches administratives :

- Actes d'état civil : naissance, mariage, pacs, décès, changement de prénom
- Inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyen
- Titres d'identité : carte d'identité et passeport



ENVIRONNEMENT



ENFANCE - JEUNESSE



ÉCONOMIE



ÉTAT CIVIL - ÉLECTIONS



La Commune de Sassenage délivre les différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable) et publie les arrêtés municipaux afférents.

Les services de la commune gèrent entre autres l'entretien des parcs et des jardins, l'éclairage public et les feux tricolores, le déneigement, le fleurissement, les travaux dans les bâtiments communaux, la logistique événementielle, etc.

Le Plan Local d'Urbanisme est intercommunal et fixé à l'échelle du territoire métropolitain, la Métropole étant majoritairement en charge de la compétence aménagement et urbanisme. La Métropole s'occupe de tout ce qui concerne le mobilier de voirie (matériel cassé), la chaussée et les trottoirs (nid de poule, bordure brisée, désherbage), la gestion des arbres d'alignement de voirie, la signalisation verticale et horizontale (panneau, traçage au sol), les aménagements cyclables, les sentiers pédestres, le parc de l'Ovalie, le fauchage des accotements de voirie.

Si vous constatez des problèmes sur la voirie vous pouvez les signaler directement sur le site de la Métropole, rubrique signaler un problème sur la voirie.

La Métropole assure également la gestion du cycle des déchets (déchèteries) et du cycle de l'eau. Elle est en effet en charge de la distribution de l'eau potable (via la SPL eaux de Grenoble), du traitement des eaux usées et de la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi) qui consiste à préserver les milieux aquatiques et humides. Cette dernière partie consiste à entretenir et aménager les cours d'eau et leurs moyens d'accès (canal, lac, bassin ou plan d'eau), à mettre en place des dispositifs pour protéger des inondations (digues, systèmes d'alerte, etc.) mais aussi des écosystèmes aquatiques.

675 km de cours d'eau 2 200 ha de zones humides 160 km de digues 150 000 habitants protégés

URBANISME



SOCIAL



Le Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS est porteur de la politique sociale de la Ville qui vise à **protéger les personnes âgées isolées, venir en aide aux personnes en difficulté, participer au maintien de la cohésion sociale et préserver la mixité sociale.** Le CCAS vous accompagne au quotidien et propose de nombreuses activités toute l'année.

La compétence sociale est également l'un des plus gros champs d'actions du Département qui a pour missions d'aider et d'accompagner l'enfance, les personnes handicapées, les personnes âgées et toutes les personnes en difficulté sociale en attribuant différentes aides.

LOISIRS - SPORTS - CULTURE



À Sassenage, c'est le Centre associatif Saint-Exupéry qui pilote l'animation locale à travers les sports, la culture et les loisirs. Ce service est né d'une volonté politique qui se veut complète avec de nombreuses structures et animations proposées aux Sassenageois : Théâtre en Rond, Conservatoire de musique Alfred Gaillard, piscine municipale, médiathèque, ludothèque, etc.

Les sports et la culture sont des compétences partagées avec le Département de l'Isère et la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui participent notamment au financement des équipements sportifs et culturels.

L'animation locale c'est également un large choix d'activités proposées grâce aux nombreuses associations sassenageoises.

SÉCURITÉ



La police municipale intervient sur l'ensemble du territoire pour assurer des missions de tranquillité publique, de sécurité routière, de respect des arrêtés municipaux, de surveillance vigipirate et de mise en œuvre du dispositif tranquillité vacances. Elle assure également une relation de proximité avec les Sassenageois et travaille en collaboration avec la brigade de Gendarmerie de Sassenage et occasionnellement avec la Police Nationale.

Gendarmerie : cette force armée dépend du Ministère de l'Intérieur et veille au maintien de l'ordre en France métropolitaine.

Police Nationale : la police d'État dépend du Ministère de l'Intérieur et assure la sécurité des personnes, des biens et des institutions en luttant contre la criminalité.

TRANSPORTS



Sur le territoire de l'agglomération, les transports sont gérés par le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) qui englobe la Métropole grenobloise, la Communauté de communes Le Grésivaudan et la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais.

À une plus grande échelle, c'est la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui a pour compétence d'organiser et de coordonner les systèmes de déplacement sur son territoire, notamment les cars, les TER, etc.

TROIS QUESTIONS À...

Jérôme Merle

Adjoint délégué aux relations avec Grenoble-Alpes Métropole



Comment s'organisent les relations avec la Métropole ?

Tout d'abord, il est important de rappeler que la Ville de Sassenage est représentée par deux conseillers métropolitains : Sylvie Genin-Lomier et moi-même.

Il est vrai que les relations ne sont pas toujours simples avec la Métropole. Nous constatons des délais longs, des temps de réponse qui le sont tout autant et des politiques souvent peu lisibles. Oui, les projets initiés par la Ville sont loin d'être la priorité de la Métropole ! Nous dirons donc, en termes politiquement corrects, que nos relations sont empreintes d'une « exigeante courtoisie ».

Bien entendu, les agents communaux et ceux de la Métropole sont régulièrement en relation pour faire avancer les dossiers décidés par les élus.

Quel est votre rôle au sein de la Métropole ?

Mon rôle est de représenter la Ville de Sassenage auprès de la Métropole grenobloise et de ses différentes instances (commissions, conseil métropolitain). Nous sommes tous deux missionnés pour défendre les dossiers et les intérêts sassenageois.

Je m'occupe également de relayer les informations auprès de la majorité. Que chaque décision prise à l'échelle métropolitaine soit connue des élus selon leur délégation et inversement que les décisions municipales soient prises en compte par la Métropole. Encore ici, ma mission est de faire part à la Métro des attentes et des enjeux pour Sassenage. Mon action est

essentiellement tournée vers les relations politiques.

Exemple sur un sujet hautement d'actualité : Sassenage est partie prenante sur l'éco-responsabilité et la transition écologique. Nous contribuons activement à sa mise en place sur la commune. Il faut le faire savoir et convaincre du bien-fondé de notre démarche afin d'obtenir l'appui de la Métropole.

Quels sont les dossiers d'actualité pour Sassenage ?

Je vous cite les trois principaux, qui engagent notre commune sur plusieurs décennies.

Le projet de ferme dans la plaine.

Récemment, les territoires de la plaine sassenageoise ont été retirés de la Zone d'Activité Concertée « Portes du Vercors » par le Préfet de l'Isère, dans le cadre du nouveau Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI). C'est une immense satisfaction car cela enterme toute possibilité de nouvelles constructions sur nos terrains agricoles. C'est un combat de plusieurs années, mené par les élus sassenageois du groupe majoritaire, qui est couronné de succès. Et sur ce territoire nous avons un projet ambitieux, celui d'une ferme expérimentale, avec réalisations de cultures maraîchères et fruitières. L'objectif est de produire des légumes et des fruits issus de l'agriculture biologique et de les proposer, en circuit court, aux habitants, aux commerçants, aux cuisines centrales et aux cantines scolaires de l'Agglomération. Ce sera aussi une ferme pédagogique, qui permettra aux écoliers, collégiens et lycéens de retrouver le goût des bonnes choses et d'approcher les animaux de la ferme. C'est avec une profonde détermination que nous conduirons ce projet, en lien, évidemment, avec la Métropole.

Le projet de Métrocâble. Il part de Fontaine à Saint-Martin-le-Vinoux, donc orienté Est-Ouest alors que le trafic est Nord-Sud ! Et dans la plaine, au-dessus des habitations sassenageoises. Nous sommes résolument contre ce projet qui n'a aucune cohérence écologique, pratique et économique et qui nous coûterait plus de 100 millions d'euros.

Cela impliquerait la construction de trois pylônes et deux gares sur notre territoire, qui n'ont plus aucune raison d'être puisqu'il n'y aura pas de constructions nouvelles dans la plaine sassenageoise. Nous demandons depuis longtemps son abandon pur et simple, mais la Métropole fait la sourde oreille. L'enquête publique est prévue du 6 novembre au 22 décembre 2023. Nous restons, ainsi que nos concitoyens et de nombreuses associations, complètement mobilisés pour que le Préfet de l'Isère annule ce projet indécent.

Le projet « Cœur de Ville, cœur de Métropole ».

Il consiste à rendre le village de Sassenage plus pratique aux usagers de la route et des trottoirs en réalisant une mise aux normes complètes des voiries. Il est accompagné de l'élaboration d'un document concernant la mise en valeur des façades et d'un autre lié aux couleurs à utiliser. L'idée étant également de magnifier le Bourg en le rendant encore plus agréable à vivre et pittoresque. Sans compter le développement d'un tourisme déjà présent qui permettra aux commerçants de conforter leurs recettes. Nous attendons maintenant de la Métropole qu'elle tienne ses engagements, repoussés d'année en année depuis trois ans. Nous y travaillons. Nous, à Sassenage, nous sommes prêts !

ENTRE POLITIQUE ET FINANCES

QUELLE EST LA PLACE DE L'ÉLU ?

Les conseillers municipaux sont élus tous les six ans au suffrage universel direct. Lors de ces élections, les conseillers communautaires qui siègent à la Métropole sont désignés par un système de fléchage.

Le Maire dirige l'équipe municipale en vue de faire appliquer le programme pour lequel il a été élu, tout en s'adaptant aux situations particulières (crise sanitaire par exemple). Il définit les priorités propres à la réalisation de ce programme. Comme un chef d'orchestre, **la Direction Générale des Services** a pour rôle de mettre en œuvre ce projet politique dans les différents services de la Ville de manière opérationnelle.

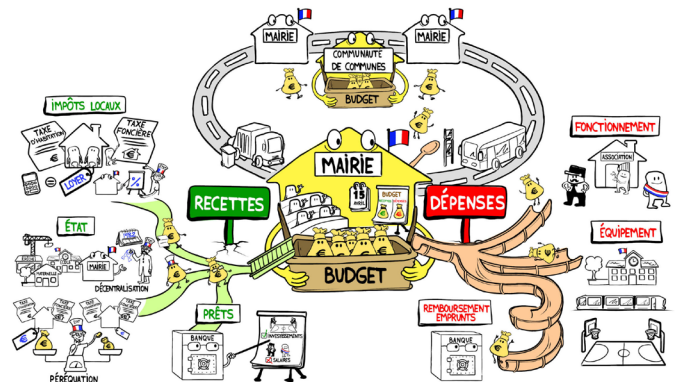
COMMENT GÉRER LES FINANCES D'UNE MAIRIE ?

Le vote d'un budget local se fait selon une procédure précise.

Les budgets sont élaborés au sein des services pour répondre aux différents objectifs politiques et organisationnels. Ceux-ci sont tous regroupés dans un document budgétaire unique. On y distingue les dépenses et les recettes, de fonctionnement et d'investissement pour une année civile.

Différents arbitrages sont réalisés selon les compétences obligatoires et facultatives de la commune, de manière à prioriser et planifier les différents projets.

Un débat d'orientation budgétaire précède alors le vote d'un budget équilibré (les recettes = les dépenses) par le conseil municipal.



© Dessine-moi l'éco

AVEZ-VOUS LA CULTURE DU RISQUE ?

Chaque territoire est soumis à un certain nombre de risques. Des risques naturels comme les inondations, les incendies, les mouvements de terrain. Des risques industriels ou technologiques comme les ruptures de barrage, les transports de matières dangereuses. Aujourd'hui nous pouvons ajouter les risques sanitaire et climatique.

Afin de vous aider à faire face à ce type de situations, la Commune a mis à jour le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M). Ce support recense les risques pouvant impacter le territoire ainsi que les consignes de sécurité et bons réflexes à adopter.

Vous pouvez retrouver le D.I.C.R.I.M

- › Sur le site de la commune, rubrique mon service public, sécurité et prévention.
- › Depuis l'application Mon Sassenage, rubrique Infos utiles, La culture du risque.
- › Dans les équipements communaux, quelques exemplaires papiers sont à votre disposition.

Servez-vous !

N'oubliez pas que vous pouvez également vous inscrire au dispositif d'alerte citoyen pour être informés par SMS en cas de situation de crise.

Enfin, **Sassenage a la chance d'avoir une réserve communale.** Cette équipe de bénévoles soutient et accompagne la Ville dans certains moments de tension, comme ça a pu être le cas cet été avec les alertes incendie. Si vous aussi vous souhaitez protéger la population, n'hésitez pas à vous signaler à la Mairie.



C'EST À VOUS

EN ROUTE, MAUVAISE TROUPE

Tournée vers les séniors mais pas que, Amitiés Nature Sassenage est l'association idéale pour tous ceux souhaitant et aimant partager autour de jeux de cartes, de jeux de société, d'ateliers créatifs ou tout simplement se retrouver autour d'un goûter. Sont organisés des randonnées pédestres, des concours de belote, des lotos, des repas et des sorties. En juin dernier, les adhérents ont pu embarquer à la gare de Tournon Saint-Jean à bord du Mastrou, train historique. Après avoir franchi ponts, viaducs et tunnels, un repas typiquement ardéchois à Lamastre les attendait. Le mois dernier, c'est en Italie et au parc animalier de Peaugres qu'ils se sont rendus. Alors en route ?

› Plus d'informations sur Amitiés Nature Sassenage au 06 16 45 89 07



QUAND ON PARTAIT SUR LES CHEMINS, À BICYCLETTE

Le dérèglement climatique et la préservation de l'environnement sont des préoccupations pour vous et vos enfants ? Alors l'Association pour une Transition Écologique et Solidaire à Sassenage (ATESS) vous propose de réfléchir, de débattre et de mettre en œuvre des actions concrètes : « troc et don » de jeunes pousses à planter, sensibilisation au concept « zéro déchet », soutien aux mobilités douces. Dans le cadre de la promotion de ces alternatives, l'ATESS vous convie le 7 octobre pour la Fête du Vélo où de nombreux stands vous seront proposés : initiation au VTT, course de draisienne pour les tous petits, circuit « Patrimoine à vélo », stand de prévention routière, atelier de réparation, etc.

› Plus d'informations sur l'ATESS à atess38360@gmail.com ou sur atess-sassenage.org



UN AVENIR FLEURISSANT

Le 8 septembre dernier, un tout nouveau fleuriste ouvrait à Sassenage « Au jardin de Lily Rose » situé au 10 quai du Furon. Créée par trois associés, Christopher, Maxime et Lucille, fleuriste de profession, « Au jardin de Lily Rose » est bien plus qu'une boutique de fleurs. En poussant la porte, vous découvrirez des bouquets, des compositions florales artistiques et même des fleurs séchées. En plus de leurs créations, la boutique possède une large sélection de bougies parfumées et d'accessoires élégants. « Au jardin de Lily Rose » vous propose également son expertise et ses services de décoration florale pour divers événements, tels que les mariages, les enterrements de vie de jeune fille, les anniversaires et bien plus encore.

› Plus d'informations sur « Au jardin de Lily Rose » sur sa page Facebook ou à Aujardindelilyrose38@gmail.com



TRIBUNES

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe S'unir pour Sassenage

De l'obligation d'agir au delà des mots

Lors de la lecture du dernier Sassenage Magazine, nous avons eu la bonne surprise de constater que la majorité municipale se saisissait enfin du sujet de l'enfance à l'occasion de la rentrée scolaire. Notre Newsletter de juin, dans laquelle nous demandions à changer profondément le système d'inscription de nos enfants au centre aéré, a donc fait réagir.

Pourtant, le compte n'y est pas. Il est choquant que la majorité refuse d'envisager la mise en place de critères de priorisation des enfants pour les familles monoparentales et celles dont les deux parents travaillent, parlant même de «discrimination» envers de ces familles.

Soit la majorité propose suffisamment de places en centre aéré, avec une procédure civilisée d'inscription des enfants, et dans ce cas aucun critère de priorisation n'est en effet nécessaire. Soit elle ne change rien à un système ubuesque depuis 20 ans, et elle a alors l'obligation de mettre en place des critères de priorisation.

Que répondre à cette mère célibataire que nous avons rencontrée, travailleuse sociale, obligée d'emmener sa petite fille avec elle au travail ? Le serveur était « tombé en panne » à l'heure fatidique d'inscription. Que répondre aux parents en colère, nombreux, qui savent que le service à Sassenage n'est pas au niveau de celui des communes adjacentes ? Comme d'habitude, les parents qui n'ont pas d'alternative sont les plus impactés.

Et si la majorité se mettait au boulot maintenant ?

Farid Benzakour, Rafael Laboissière, Franck Schneider, Géraldine Palcoux, Christelle Ambrogio, Isabelle Defay, Pierre-Manuel Chauvet, Vincent Pohér.

L'AMBITION DE LA MAJORITÉ

Groupe Pour Sassenage, une fierté partagée

Notre mission : préserver notre commune

Durant ces treize dernières années, d'enquêtes publiques en réglementations strictes et de Plans Locaux d'Urbanisme en Plan de Prévention des Risques d'Inondation, la Métropole n'a eu de cesse de chercher à densifier les constructions sur notre commune. Et ceci quelquefois aux dépens de notre sécurité ! Nous savons depuis 2010 que Sassenage est particulièrement exposée aux crues en raison de la rupture potentielle des digues du Drac. Depuis 2016, diverses études ont conduit à des réglementations strictes restreignant fortement les projets de construction ou d'aménagement. Début 2023, la commission d'enquête a confirmé l'inconstructibilité de la zone des Portes du Vercors. Nous pouvons et nous allons donc créer, comme nous nous y sommes engagés, une zone agricole pour développer une ferme et des cultures bio diverses, préservant ainsi notre poumon vert. Autre attaque importante de la Métropole contre notre commune : le Métrocâble ! Ce projet, dénué de toute cohérence écologique, pratique et économique, prévoit des constructions de gares et de pylônes sur notre territoire. Une grande mobilisation sassenageoise, mêlant associations et particuliers, a vu le jour pour le dénoncer. Les élus du groupe majoritaire sont radicalement contre ce projet et soutiennent évidemment cette mobilisation. Une enquête publique est prévue à la fin de l'année 2023 à laquelle nous vous invitons à participer en masse !

Tous Unis pour conserver notre territoire.

Jérôme Merle, Christine Durand, Michel Vendra, Jean-Pierre Serrailier, Marie-Frédérique Di Raffaele, Jérôme Giachino, Daniel D'Olivier Quintas, Christian Coigné, Hervé Madinier, M'hamed Benharouga, Sylvie Genin-Lomier, Hajera Turki, Gaëlle Nicolas, Assunta Rosin-Bedin, Francette Gierczak, Jean-Philippe Veau, Nathalie Levrat, Amandine Aimone-Chenevay, Thierry Masnada, André Soler.

EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION

Groupe Pour Sassenage

Une rentrée dynamique !

Chères Sassenageoises, Chers Sassenageois

Le mois de Septembre est passé pour nous tous à une vitesse impressionnante. La rentrée, c'est l'occasion de retrouver tous les acteurs de notre vie quotidienne que l'on oublie trop souvent de valoriser. Nos professeurs, commerçants, assistantes maternelles, agents municipaux...

Nous pensons particulièrement aux associations, pour qui c'est le lancement d'une nouvelle saison.

Le monde associatif est un véritable moteur pour notre commune. Vous êtes des acteurs clés et vous jouez un rôle crucial dans la construction et le renforcement de notre tissu social. Nous avons la chance d'avoir un panel très complet qui répond aux besoins tant sur le plan sportif que socio-culturel.

Nous participons régulièrement, et avec plaisir, aux animations associatives qui font vivre notre belle Ville en proposant sans cesse de nouvelles activités.

Une association c'est avant tout des personnes qui font preuves de convictions, de passion et d'un engagement inconditionnel.

Nous saluons ces valeurs dans lesquelles notre groupe se retrouve tout particulièrement.

C'est avec satisfaction que nous voyons les initiatives citoyennes se multiplier, via les groupes d'habitants sur réseaux sociaux, ou l'organisation d'événements comme la soirée caritative du 16 septembre. Bravo à tous !

L'avenir se construit ensemble, cela renforce notre motivation.

Nous vous invitons à nous suivre sur notre Page facebook : « Pour Sassenage »

poursassenage@gmail.com

Jérôme Boetti Di Castano, Benjamin Torelli, Mylène Gourmand, Roxane Gonsalez.

Sassenage Magazine #291 Rendez-vous le mois prochain !

Le prochain numéro qui sortira début novembre est déjà en préparation ! Une idée de sujet ? Vous voulez mettre en avant votre métier à Sassenage ? Promouvoir votre association ? Poser une question à la ville ? Toutes les suggestions sont bonnes à prendre alors contactez-nous : redaction@sassenage.fr

Téléchargez l'application

Mon Sassenage



Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Renseignements et vente

04 76 15 21 21

trignat.fr



CHAMARANDE

SASSENAGE

LOGEMENTS
DU T2 AU T5

SASSENAGE RÉSIDENCE CHAMARANDE

Un havre de paix
Dans un écrin de verdure



 *Gilles*
TRIGNAT
RESIDENCES